



Critère 1.2 Les Enjeux de la Formation Préparatoire pour l'Examen au Permis de Conduire

Objectif :

La formation préparatoire au permis de conduire vise à développer des compétences théoriques et pratiques nécessaires pour circuler en sécurité et respecter les règles de la route.

Les apprenants bénéficient d'une préparation complète incluant une formation théorique adaptée et une formation pratique pour acquérir la maîtrise du véhicule et la compréhension des enjeux routiers.

Le déroulement de la formation au sein de l'école de conduite.

Partie Théorique

Les apprenants ont plusieurs options pour se préparer à l'examen théorique (code de la route) :

1. Étude du Code de la Route en Autonomie

- *Application mobile Code Rousseau* : Les apprenants peuvent travailler seuls à la maison en achetant un accès au code mobile via l'application Code Rousseau. Ils bénéficient ainsi de supports complets pour réviser le code en autonomie. Si les apprenants se sentent prêts, ils ont la possibilité de se rapprocher de l'auto-école pour obtenir une date d'examen ou de passer en candidat libre via un site agréé pour le passage de l'examen théorique.

2. Stage Intensif de Code en Auto-école

Ce stage intensif de 10 jours (soit 2h par jours soit au total 20 heures) se déroule en auto-école, où les apprenants suivent un programme structuré et intensif qui couvre tous les thèmes du code de la route. Voici le programme détaillé de ce stage :

- Jour 1-2 : Présentation des panneaux de signalisation (signalisation verticale et horizontale)
- Jour 3-4 : Les règles de priorité et l'approche des intersections
- Jour 5-6 : La sécurité des usagers (piétons, deux-roues, etc.)
- Jour 7-8 : Comprendre les limitations de vitesse et les distances de sécurité

- Jour 9-10 : Les lois physiques appliquées à la conduite (adhérence, freinage, etc.)
- Jour 11-12 : Prévention et risques (alcool, drogues, fatigue)
- Jour 13 : Exercices de synthèse et révision générale
- Jour 14 : Examen blanc et préparation mentale avant l'épreuve officielle

3. Cours Théoriques Individuels

Pour les élèves ayant besoin d'un soutien personnalisé, des cours individuels sont disponibles pour identifier et corriger leurs lacunes. Ces cours permettent un accompagnement ciblé avec un formateur, qui adapte les explications et renforce les compétences nécessaires à l'obtention du code.

Le Jour de l'Examen théorique

- **Arrivée au Centre d'Examen** : Le candidat doit se présenter au centre au moins **15 minutes avant l'horaire prévu**, muni de sa convocation et d'une pièce d'identité.
- **Procédure d'identification** : Un agent vérifie l'identité du candidat et l'accompagne vers une salle équipée de tablettes.

Déroulement de l'Épreuve théorique

- L'épreuve est composée de **40 questions** à choix multiples portant sur plusieurs thèmes :
 - Signalisation
 - Règles de priorité
 - Comportements à adopter dans différentes situations de circulation
 - Notions de sécurité (distances de sécurité, vitesse, conditions météorologiques, etc.)
 - Premiers secours, prévention des risques (alcool, drogues, fatigue)
 -
- Pour chaque question, le candidat a **20 secondes pour répondre**. Les questions peuvent inclure des images ou des vidéos pour illustrer des situations concrètes de circulation.
- Le candidat sélectionne une ou plusieurs réponses parmi celles proposées (de 2 à 4 réponses selon la question).

Notation et Réussite

- L'examen est **réussi avec un score minimum de 35 bonnes réponses sur 40** (soit une tolérance de 5 erreurs).
- Les résultats sont envoyés par mail généralement dans les 24 heures suivant l'examen.

Suite en Cas d'Échec ou de Réussite

- **En cas de réussite** : Le candidat reçoit une attestation de réussite à l'épreuve théorique qui est valable pendant **5 ans** et permet de passer l'épreuve pratique du permis de conduire.
- **En cas d'échec** : Le candidat peut se réinscrire et repasser l'examen après une période de révision.

Partie Pratique

La formation pratique est conçue pour développer les compétences de conduite nécessaires à la sécurité routière. Cette partie se déroule en plusieurs étapes :

1. Installation et Prise en Main du Véhicule

Les apprenants découvrent les réglages de base du véhicule (siège, rétroviseurs, etc.) et la maîtrise des commandes.

2. Maîtrise de l'Allure et Contrôle de la Trajectoire

- À allure lente : Précision des manœuvres et contrôle de l'embrayage.
- À allure rapide : Conduite en circulation avec gestion des voies d'accélération et de décélération.

3. Franchissement des Intersections et Gestion des Priorités

Les apprenants s'exercent au franchissement des intersections en respectant les priorités, en appliquant les connaissances théoriques acquises.

4. Manœuvres et Arrêts Précis

Cette partie est consacrée aux manœuvres essentielles : créneau, stationnement en bataille, demi-tour, arrêt de précision, etc.

5. Anticipation et Évaluation des Risques

Le formateur met l'accent sur l'anticipation des dangers et l'analyse des comportements des autres usagers.

6. Préparation aux Situations Complexes

Les élèves sont entraînés à la conduite en ville et sur route , avec un accent sur les règles de sécurité et le respect des distances de sécurité.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'examen pratique du permis de conduire est conçu pour évaluer la capacité du candidat à conduire en toute sécurité et à respecter le Code de la route.

Voici comment se déroule cette épreuve :

1. Prérequis et Arrivée au Centre d'Examen

- Le candidat doit s'être inscrit à l'examen pratique et doit disposer de son attestation de réussite à l'examen théorique (valable 5 ans).
- Le jour de l'examen, le candidat doit se présenter au centre d'examen avec sa pièce d'identité et être accompagné de son instructeur ou d'un représentant de l'auto-école.

2. Accueil et Présentation

- L'inspecteur se présente et vérifie l'identité du candidat.
- Il donne des consignes générales et informe le candidat du déroulement de l'épreuve.

3. Début de l'Épreuve : Installation et Vérifications Techniques

- Installation au poste de conduite : L'examen débute par la vérification de l'installation du candidat (réglage du siège, des rétroviseurs, ceinture de sécurité, etc.), ce qui démontre la préparation du candidat pour la sécurité et le confort.
- Vérifications techniques : L'inspecteur peut poser deux questions techniques, l'une sur l'intérieur et l'autre sur l'extérieur du véhicule, pour s'assurer que le candidat comprend le fonctionnement de base des éléments du véhicule (clignotants, feux, etc.).

4. Conduite en Circulation : Évaluation de Compétences

- Le candidat doit conduire pendant 25 à 30 minutes sur différents types de routes (en ville, sur route départementale, voire sur voie rapide).
- L'inspecteur évalue plusieurs compétences :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								

- Autonomie : Pendant une partie de l'épreuve, l'inspecteur peut demander au candidat de conduire en autonomie en suivant une direction ou un itinéraire (par exemple, "prenez la direction du centre hospitalier").

5. Réalisation de Manœuvres

- Au cours de l'examen, le candidat doit effectuer au moins une manœuvre parmi les suivantes : créneau, demi-tour, stationnement en bataille ou en épi, ou encore arrêt de

précision. Ces manœuvres doivent être exécutées en toute sécurité, avec contrôle visuel (rétroviseurs, angle mort) et signalisation appropriée.

6. Question de Secours Routier

- Lors de l'examen pratique du permis de conduire, en plus des questions techniques intérieures et extérieures, le candidat doit répondre à des **questions de sécurité routière et de premiers secours**.

7. Évaluation Finale et Résultat

- À la fin de l'épreuve, le résultat officiel est communiqué par mail sous 48 heures.
- Le candidat est reçu s'il obtient au moins 20 points sur 31 et ne commet aucune faute éliminatoire (comme griller un feu rouge, doubler dangereusement, ou manquer de maîtrise du véhicule).

8. En Cas de Réussite ou d'Échec

- En cas de réussite : Le candidat reçoit un certificat provisoire lui permettant de conduire immédiatement en attendant la réception de son permis définitif.
- En cas d'échec : le candidat doit respecter un délai d'attente obligatoire avant de pouvoir se représenter. Toutefois, la disponibilité d'une nouvelle place pour l'examen dépend également de l'organisation de l'auto-école et des créneaux disponibles. À cet égard, **les élèves qui ne se sont encore jamais présentés à l'examen sont prioritaires pour l'attribution des places**.

Conditions de passage

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont, **Carte d'identité, Passeport, titre de séjour en bon état**.

Les examens théorique se déroulent du lundi au vendredi de 9h00 à 15h00 sur convocation, pour la théorie certains centres sont ouverts le samedi. (POINTE-A-PITRE ou BAIE-MAHAULT)

Les examens pratique du lundi au vendredi de 7h00 à 13h30 sur convocation au raizet Abymes.